RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 01075
Numéro SIREN : 957 510 753
Nom ou dénomination : ALGI IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003969

SAS ALGI IMMO
69210 L'ARBRESLE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	2 143 159	649 620	1 493 539	1 536 281	42 742-	2.78-
	Constructions	6 110 323	3 328 221	2 782 102	3 038 730	256 628-	8.45-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	713 748		713 748	714 848	1 100-	0.15-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 554		13 554	13 554		
	Total II	8 980 784	3 977 840	5 002 943	5 303 414	300 470-	5.67-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	227 034		227 034	156 788	70 246	44.80
	Autres créances	24 698		24 698	387 298	362 600-	93.62-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	13		13	13		
	Disponibilités	613 260		613 260	802 028	188 768-	23.54-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	865 004		865 004	1 346 126	481 123-	35.74-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 845 787	3 977 840	5 867 947	6 649 540	781 593-	11.75-

FIREX AUDIT
Commissaire aux comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 13 554
(3) Dont à plus d'un an

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 190 256)	190 256	190 256		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	206 571	206 571		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	19 026	19 026		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	821 518	588 000	233 518	39.71
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 518 923	1 183 518	335 405	28.34
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 756 294	2 187 372	568 923	26.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 468 656	3 321 330	852 674-	25.67-
	Concours bancaires courants	62	27 472	27 409-	99.77-
	Emprunts et dettes financières diverses	398 841	925 514	526 673-	56.91-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 053	7 771	1 283	16.50
	Dettes fiscales et sociales	234 840	174 239	60 601	34.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200	4 760	4 560-	95.80-
	Autres dettes		1 083	1 083-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 111 652	4 462 168	1 350 515-	30.27-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 867 947	6 649 540	781 593-	11.75-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 128 309	2 050 338		

FIREX AUDIT
Commissaire aux comptes

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 357 543		1 357 543	1 263 193	94 350	7.47
Chiffre d'affaires NET	1 357 543		1 357 543	1 263 193	94 350	7.47
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			2	1	2	178.82
Total des Produits d'exploitation (I)			1 357 545	1 263 194	94 351	7.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			98 746	50 068	48 678	97.22
Impôts, taxes et versements assimilés			204 766	204 315	451	0.22
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			335 370	333 699	1 671	0.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2	3	1-	21.13-
Total des Charges d'exploitation (II)			638 885	588 086	50 799	8.64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			718 661	675 109	43 552	6.45
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			788	102	686	671.35

FIREX AUDIT
Commissaire aux comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 056 016	753 773	302 243	40.10
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 056 016	753 773	302 243	40.10
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	51 161	57 186	6 025-	10.54-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	51 161	57 186	6 025-	10.54-
2. Résultat financier (V-VI)	1 004 856	696 587	308 268	44.25
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 722 729	1 371 594	351 135	25.60
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 200		2 200	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 200		2 200	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 100		1 100	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 100		1 100	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 100		1 100	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	204 906	188 076	16 830	8.95
Total des produits (I+III+V+VII)	2 415 762	2 016 967	398 795	19.77
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	896 839	833 449	63 390	7.61
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 518 923	1 183 518	335 405	28.34

FIREX AUDIT
Commissaire aux comptes

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Dans le contexte de la pandémie de coronavirus, le gouvernement français a été amené, à compter du 12 mars 2020, à prendre une série de mesures de confinement, de réduction de la circulation et de distanciation sociale qui auront des conséquences financières lourdes pour les entreprises, tant au niveau de leurs activités opérationnelles que de leur situation financière.

La société ALGI IMMO a pris toutes les mesures jugées appropriées pour gérer au mieux cette situation au niveau économique pour assurer la continuité d'exploitation.
Il n'est pas possible en l'état actuel des choses de déterminer l'impact net de cette épidémie sur l'activité et les résultats de la société et de ses filiales au cours du prochain exercice social. Cependant, aucune incertitude significative ne remet en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation, compte tenu notamment du secteur d'activité et de la situation économique actuelle de la société et de ses filiales.

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas identifié d'indice de perte de valeur ayant pour conséquence de ramener la valeur d'un élément de l'actif inférieure à sa valeur nette comptable, notamment concernant les immobilisations corporelles et financières.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société ALGI IMMO est membre d'un groupe fiscalement intégré.
La société FINANCIERE DE L'ARBRESLE, tête de groupe, est seule redevable de l'impôt société.
La société, dans le cadre du régime de l'intégration fiscale, détermine son résultat fiscal et calcule son impôt sur les sociétés tel qu'il aurait été si cette société avait été imposée distinctement en l'absence d'intégration.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	2 143 159		
Constructions sur sol propre	5 460 442		36 000
Constructions sur sol d'autrui	95 450		
Installations générales agencements aménagements des constructions	518 430		
TOTAL	8 217 482		36 000
Autres participations	714 848		
Prêts, autres immobilisations financières	13 554		
TOTAL	728 402		
TOTAL GENERAL	8 945 884		36 000

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			2 143 159	2 143 159
Constructions sur sol propre			5 496 442	5 496 442
Constructions sur sol d'autrui			95 450	95 450
Installations générales agencements aménagements constr.			518 430	518 430
TOTAL			8 253 482	8 253 482
Autres participations		1 100	713 748	713 748
Prêts, autres immobilisations financières			13 554	13 554
TOTAL		1 100	727 302	727 302
TOTAL GENERAL		1 100	8 980 784	8 980 784

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	606 878	42 742		649 620
Constructions sur sol propre	2 634 092	261 686		2 895 779
Constructions sur sol d'autrui	62 382	4 773		67 155
Installations générales agencements aménagements constr.	339 118	26 169		365 287
TOTAL	3 642 470	335 370		3 977 840
TOTAL GENERAL	3 642 470	335 370		3 977 840

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	42 742				
Constructions sur sol propre	261 686				
Constructions sur sol d'autrui	4 773				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	26 169				
TOTAL	335 370				
TOTAL GENERAL	335 370				

Etat des provisions

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 554	13 554	
Autres créances clients	227 034	227 034	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 508	1 508	
Groupe et associés	16 720	16 720	
Débiteurs divers	6 470	6 470	
TOTAL	265 285	265 285	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 493	9 493		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 459 225	475 882	825 580	1 157 763
Emprunts et dettes financières divers	187 191	187 191		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 053	9 053		
Taxe sur la valeur ajoutée	92 137	92 137		
Autres impôts taxes et assimilés	142 704	142 704		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200	200		
Groupe et associés	211 651	211 651		
TOTAL	3 111 652	1 128 309	825 580	1 157 763
Emprunts remboursés en cours d'exercice	851 946			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 738			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	91.4700	2 080			2 080

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	14 à 20 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	204 757
Total	204 757

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 493
Emprunts et dettes financières diverses	4 759
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 300
Dettes fiscales et sociales	142 704
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13
Total	163 269

Charges et produits constatés d'avance

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	51 161	1 056 016
Dont entreprises liées	4 773	1 056 016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

		Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :		1 968 934
- Hypothèques immobilières	1 968 934	
Total		1 968 934

Hypothèques immobilières :
- Au profit du Crédit Mutuel à hauteur de 977 796 €,
- Au profit de la Banque de l'Economie à hauteur de 991 138 €.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		227 344
- Intérêts d'emprunts	227 344	
Total (1)		227 344

Engagements reçus

Nantissement fonds de commerce de la SAS ALGI	224 224
Total	224 224

Nantissement du fonds de commerce exploité par la SAS ALGI :
- Au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel pour une valeur de 63 513 €
- Au profit de la BPI pour une valeur de 160 711 €

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FINANCIERE DE L'ARBRESLE	SAS	76 224	ZAC DES MARTINETS 69210 L'ARBRESLE

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
-SASU ALGI	688 828	1 330 778	100.00	688 828	688 828			50 330 906	1 235 165	1 050 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-SARL P.F.A			24.90								
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ALGI IMMO
Société par actions simplifiée au capital de 190.256 €
Zac des Martinets
L'ARBRESLE (Rhône)

957 510 753 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, conformément aux propositions de son Président,
décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à..... 1.518.922,75 €

de la façon suivante :

- aux actions, à titre de dividendes, une somme de..... 1.200.000,00 €
soit 576,92 € environ par action, éligible à la réfaction de 40 %

- le solde, soit la somme de..... 318.922,75 €
au compte « autres réserves »

Le dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

Il est rappelé les distributions de dividendes suivantes, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions :

Exercices	Montant de la distribution	Crédit d'impôt ou Avoir fiscal
30 septembre 2019	950.000 €	40 %
30 septembre 2018	950.000 €	40 %
30 septembre 2017	1.064.960 €	40 %

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 JANVIER 2021.

LE PRESIDENT



Audit
Firex

EXEMPLAIRE GREFFE

ALGI IMMO - SAS
Rue des Martinets
69210 L'ARBRESLE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

LYON DARDILLY
2 place du Paisy
BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. 04 37 49 99 99
E-mail. firex@firex.fr

www.firex.fr

ALGI IMMO - SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de la société ALGI IMMO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALGI IMMO relatifs à l'exercice clos le 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié

des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne l'actif immobilisé.

L'actif immobilisé de la société présente une valeur nette comptable au 30/09/2020 de 5 003 K€, il est constitué de terrains, constructions et d'immobilisations financières.

Nous nous sommes assurés de la réalité et de la correcte évaluation de ces actifs. Nous avons également examiné la pertinence des informations précisées sur ces thèmes respectivement en pages 6, 7 et 11 de l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dardilly, le 13/01/2021

Le commissaire aux comptes
FIREX AUDIT



Frédéric LAMBERT